

Accenture finalise l'acquisition d'AFD.TECH

Accenture (NYSE : ACN) a finalisé l'acquisition d'AFD.TECH, une société indépendante spécialisée dans l'ingénierie, l'exploitation et les services liés aux réseaux. L'intention d'acquérir AFD.TECH a été [annoncée](#) le 15 décembre 2021. Les détails financiers de l'opération ne sont pas divulgués.

Les équipes d'AFD.TECH, composées de plus de 1 600 professionnels hautement qualifiés rejoignent Accenture, apportant ainsi des expertises multidisciplinaires en matière d'ingénierie, de conception, de déploiement et d'exploitation de réseaux nouvelle génération, tels que la 5G et la fibre.

L'expertise des équipes d'AFD.TECH, combinée avec celle d'Accenture Cloud First, permet de fournir un large éventail de savoir-faire reconnu, d'excellence opérationnelle et d'ingéniosité humaine pour aider les clients à mener à bien une transformation de bout en bout de leurs différents réseaux.

A propos d'Accenture

Accenture est un des leaders mondiaux des services aux entreprises et administrations, avec une expertise de pointe dans les domaines du numérique, du cloud et de la sécurité. Combinant une expérience unique et une expertise spécialisée dans plus de 40 secteurs d'activité, Accenture s'appuie sur le plus grand réseau international de centres de technologie avancée et d'opérations intelligentes pour offrir à ses clients des services Strategy & Consulting, Interactive, Technology et Operations. Avec 699 000 employés, Accenture s'engage chaque jour auprès de ses clients dans plus de 120 pays, à réaliser la promesse de la technologie alliée à l'ingéniosité humaine. Accenture s'appuie sur le changement pour générer de la valeur et créer une réussite partagée avec ses clients, ses collaborateurs, ses actionnaires, ses partenaires et ses communautés.

Site Internet : [accenture.com/fr](https://www.accenture.com/fr)

Énoncés prospectifs

À l'exception des données historiques et des citations, les déclarations contenues dans le présent communiqué peuvent constituer des énoncés prospectifs au sens de la loi intitulée « Private Securities Litigation Reform Act of 1995 » des États-Unis. Des mots tels que « pourrait », « pourra », « probablement », « anticipe », « s'attend à », « à l'intention de », « prévoit », « projette », « croit », « estime », « positionne », « perspective » et autres expressions similaires sont utilisées pour identifier ces énoncés prospectifs. De tels énoncés supposent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs pouvant faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux indiqués ou suggérés. Bon nombre des risques, incertitudes et autres facteurs identifiés ci-dessous pourraient être amplifiés par l'invasion de l'Ukraine par la Russie, les sanctions (y compris leur durée) et autres mesures imposées en réponse à ce conflit, ainsi que par toute intensification ou expansion des perturbations économiques ou de la portée actuelle du conflit. Ces risques comprennent, sans restriction, les risques suivants : la transaction pourrait ne pas apporter le profit anticipé pour Accenture ; les résultats d'exploitation d'Accenture ont été, et pourraient être à

l'avenir impactés par des conditions économiques et politiques volatiles, négatives ou incertaines et par les effets de ces conditions sur les entreprises et les niveaux d'activité des clients ; Accenture s'expose à des risques juridiques, financiers et de réputation en cas d'incapacité à protéger les données des clients et/ou de l'entreprise contre les incidents de sécurité ou les cyberattaques ; l'activité d'Accenture dépend de la création et du maintien d'un niveau rentable de demande client pour les services et solutions de l'entreprise, y compris à travers l'adaptation et l'expansion de ses services et solutions en réponse aux évolutions constantes des technologies et offres, et une réduction importante de cette demande ou une incapacité à répondre au changement de l'environnement technologique pourrait sensiblement affecter les résultats d'exploitation de l'entreprise ; si Accenture n'est pas en mesure de maintenir son offre de compétences et de ressources en équilibre avec la demande de la clientèle partout dans le monde et d'attirer et de retenir des professionnels ayant de fortes compétences en matière de leadership, l'activité de l'entreprise, le taux d'utilisation des professionnels de l'entreprise et ses résultats d'exploitation pourraient s'en trouver considérablement affectés ; la pandémie de COVID-19 a eu un impact sur les activités et les opérations d'Accenture, et la mesure dans laquelle elle continuera à le faire ainsi que son impact sur les résultats financiers futurs de la société sont incertains ; les marchés dans lesquels opère Accenture sont hautement concurrentiels et Accenture pourrait ne pas être en mesure de faire face à une concurrence efficace ; La capacité d'Accenture à attirer et à conserver des entreprises et des collaborateurs peut dépendre de sa réputation sur le marché ; si Accenture ne parvient pas à gérer et à développer avec succès ses relations avec des partenaires d'alliance clés ou ne parvient pas à anticiper et à établir de nouvelles alliances dans les nouvelles technologies, les résultats d'exploitation de la société pourraient être affectés de manière négative ; La rentabilité d'Accenture pourrait souffrir matériellement si la société n'est pas en mesure d'obtenir une tarification favorable pour ses services et solutions, si la société n'est pas en mesure de rester compétitive, si ses stratégies de gestion des coûts échouent ou si elle connaît des inefficacités de prestation ou ne parvient pas à satisfaire certains objectifs prévus ou des niveaux de services spécifiques ; des changements liés au niveau d'imposition d'Accenture, ainsi que des audits, enquêtes et procédures fiscales, ou les changements des réglementations fiscales ou dans leur interprétation ou application, pourraient avoir un effet indésirable significatif sur le taux d'imposition effectif de l'entreprise, ses résultats d'exploitation, cash flows et sa situation financière ; les résultats d'exploitation d'Accenture pourraient être considérablement affectés par la fluctuation défavorable du taux de change des devises étrangères ; des changements dans les normes comptables ou dans les estimations et les hypothèses faites par Accenture dans le cadre de la préparation de ses états financiers consolidés pourraient avoir un effet négatif sur ses résultats financiers ; Accenture pourrait ne pas être en mesure d'accéder à des capitaux supplémentaires à des conditions favorables ou pas du tout et si la société lève des capitaux propres, cela pourrait diluer la participation de ses actionnaires dans la société ; en raison des activités géographiquement dispersées d'Accenture et de sa stratégie de croissance visant à poursuivre son expansion dans ses marchés clés à travers le monde, la société est plus exposée à certains risques ; si Accenture n'est pas en mesure de gérer les enjeux organisationnels associés à son envergure, elle pourrait ne pas être en mesure d'atteindre ses objectifs commerciaux ; Accenture pourrait ne pas réussir à trouver, acquérir, investir ou intégrer d'autres entreprises, à conclure des coentreprises ou à céder des entreprises ; l'activité d'Accenture pourrait être considérablement affectée si la société engageait sa responsabilité juridique ; les opérations mondiales d'Accenture exposent la société à des exigences légales et réglementaires nombreuses

et parfois contradictoires ; le travail d'Accenture auprès de clients gouvernementaux l'expose à des risques supplémentaires inhérents à l'environnement des contrats gouvernementaux ; si Accenture n'est pas en mesure de protéger ou de faire respecter ses droits de propriété intellectuelle ou si les services ou les solutions d'Accenture enfreignent les droits de propriété intellectuelle de tiers ou si la société perd sa capacité à utiliser la propriété intellectuelle de tiers, son activité pourrait être affectée négativement ; les résultats d'exploitation et le cours des actions d'Accenture pourraient être affectés négativement si elle n'est pas en mesure de maintenir des contrôles internes efficaces ; Accenture pourrait faire l'objet de critiques et de publicités négatives liées en raison de sa constitution en Irlande ; outre ces risques, il existe des incertitudes et d'autres facteurs dont il est fait état dans la section intitulée « Facteurs de risque » dans le dernier rapport annuel d'Accenture plc, dans le document « Form 10-K » et d'autres documents déposés ou soumis par l'entreprise auprès de la Securities and Exchange Commission. Les déclarations contenues dans le présent communiqué de presse s'appliquent uniquement en date du communiqué, et Accenture ne s'engage nullement à actualiser les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse ou à les conformer aux résultats réels ou aux changements dans les attentes d'Accenture.

###

Copyright © 2022 Accenture. All rights reserved. Accenture, and its logo are trademarks of Accenture.



Consultez la version source sur [businesswire.com](https://www.businesswire.com/news/home/20220404005433/fr/) :
<https://www.businesswire.com/news/home/20220404005433/fr/>